

L'Agglo vous accompagne dans la réduction des déchets !

→ Vous voulez réduire vos déchets ? Broyage, compostage, lombricompostage, paillage, adoption de 2 poules, stop pub ou encore ateliers DIY* pour créer soi-même ses produits ménagers et d'hygiène sont autant de solutions qui existent. L'Agglo est engagée dans le zéro déchet et subventionne plusieurs de ces dispositifs. Contactez-nous !

→ Vous vous séparez d'un objet encore en bon état ? Avant de jeter, pensez au don pour réemploi grâce aux ressourceries L'Abri et Emmaüs.

*DIY : Do it yourself = à faire soi-même

**Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !
Réutilisez, donnez ou réparez plutôt que de jeter.**

Recycler pour économiser les ressources *

 **28 500** bouteilles en plastique triées = **520** couettes fabriquées 

 **83 000** barquettes en aluminium triées = **7 700** kg équivalent CO₂ économisés (69 368 km en voiture) 

 **6** pots de yaourts triés = **1** cintre fabriqué 

 **5 000** boîtes de conserves triées = **1** lave-vaisselle fabriqué 

*Source : e-tonnes.citeo.com



L'Agglo Seine-Eure, le SETOM et le SYGOM se sont associés pour construire un nouveau **centre de tri** à **Guichainville**. Ultramoderne et d'une grande capacité, il permet désormais à tous les habitants de l'Eure de trier **TOUS LES EMBALLAGES** pour augmenter nos volumes de matières recyclées.

Les petits gestes individuels de chacun ont de grands impacts environnementaux et financiers pour tous.
Engageons-nous : trions plus, trions mieux !

Vous souhaitez visiter le centre de tri et tout comprendre du processus de tri et de recyclage ?

Contactez le SETOM à Guichainville au **02 32 23 47 47**

Une question ?

proprete.urbaine@seine-eure.com
agglo-seine-eure.fr

seine-eure
agglo

Le tri + simple ! **TOUS** les **EMBALLAGES** se trient !



Nouveau ! Tous les pots, boîtes, barquettes, films et sachets en plastique, tous les petits emballages en métal

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

seine-eure
agglo

Le tri + simple ! TOUS les EMBALLAGES se trient !

= dans le bac jaune ou la colonne jaune enterrée

Plastique



Bouteilles et flacons avec leur bouchon

Métal



Bidons de sirop, canettes, conserves, aérosols, barquettes en métal

Carton



Cartons et briques alimentaires vides

Nouveau!



Pots (crème, yaourt), boîtes et barquettes (beurre, jambon, viande), sachets (de légumes), films (de pack d'eau), tubes (de dentifrice), etc.

Nouveau!



Capsules, sachets, boîtes, tubes, opercules, boules de papier aluminium



Ordures ménagères = dans le bac gris



Des astuces pour un meilleur tri de vos emballages :

- ✓ Ne les emboîtez pas : séparés, ils sont mieux triés et valorisés.
- ✓ Ne les lavez pas : c'est inutile. Videz-les simplement de leur contenu.
- ✓ Jetez-les **directement** dans votre bac (sans sac).
- ✓ **Aplatissez** vos bouteilles, flacons, cartonnets et briques **dans le sens de la longueur**.
- ✓ **Pliez et aplatissez** vos cartons. Si le bac ne ferme pas, déposez-les en déchèteries.



Les bons gestes pour faciliter le travail des collecteurs :

- ✓ Ne présentez votre bac à la collecte que lorsqu'il est plein.
- ✓ Sortez votre bac la veille au soir.
- ✓ Présentez votre bac poignée tournée vers la route.
- ✓ Rentrez votre bac après le passage des collecteurs.

Les autres modes de tri

Emballages en verre

= dans les bornes d'apport volontaire

Bouteilles, pots et bocaux
X Pas de vaisselle ni de verre.



Papiers

= dans les bornes d'apport volontaire

Journaux, prospectus, cahiers, blocs-notes, enveloppes...



Déchets végétaux

= dans le bac marron ou en déchèterie

Gazon, feuilles mortes, petits branchages, fleurs fanées, déchets compostables... Ils vont aussi dans le composteur !



Déchets compostables

= dans un composteur ou en tas dans le jardin

Epluchures de fruits et légumes, fruits et légumes pourris, marc de café, coquilles d'oeufs...



Textiles, vêtements et chaussures

= dans les bornes d'apport volontaire

Vêtements, linge et maroquinerie usés ou en bon état, propres, à déposer dans un sac ; chaussures liées par paires.



Objets, meubles, vêtements, jouets en bon état

= en ressourcerie ou Emmaüs ou dans l'espace réemploi de certaines déchèteries



Ressourcerie : Val-de-Reuil, Le Manoir
Emmaüs : St-Pierre-les-Elbeuf

Déchets dangereux

= en déchèterie

Pots de peinture ou de solvant, batteries, piles...



Encombrants, déchets électroniques et électriques, autres déchets

= en déchèterie

Literie, meubles et électroménagers abîmés ; ampoules et néons hors d'usage.



Retrouvez la liste des déchèteries sur agglo-seine-eure.fr (carte interactive - mot clés « déchèterie »)

Un doute sur le tri de votre déchet ?

Guide du Tri
Téléchargez l'application

